



ONÈ-RESPÈ  
Sant Ekimenik Dwa pou Tout Moun

HONNEUR-RESPECT  
Centre Œcuménique des Droits Humains

---

*Une enquête du Centre Œcuménique des Droits Humains  
(Elaborée à partir de témoignages, récits, appels en urgence, demandes de secours,  
d'intervention, de solidarité.)*

<p><b>UNE DOCTRINE NOUVELLE : LA STABILISATION DE LA VIOLENCE</b></p>
---

De Carrefour-Feuilles à Léogane, plus d'un million de personnes vivent au rythme des armes automatiques des gangs.

Aucune tentative de désarmement n'a été effectuée.

Doit-t-en conclure qu'il s'agit là d'un modus vivendi accepté par le gouvernement de transition, la Police Nationale et la Minustah ?

**Profil de la zone métropolitaine affectée**

Il s'agit de la Zone comprise entre Fontamara 27 et Martissant 1. Au dessus de la Route Nationale #2, en allant vers les collines du Morne de l'Hôpital, zone traversée latéralement par la Route des Dalles (plus ou moins parallèle à la Nationale 2), avec comme rues perpendiculaires : la 5<sup>e</sup> Avenue Bolosse et Martissant 23, zone comprenant les quartiers de Grande Ravine, Ti Bois, Nan Beny, Leclerc, Soré. Zone traversée par la conduite d'eau de Diquini qui alimente les principaux réservoirs d'eau de la ville de Port-au-Prince. Zone où se situe également une importante sous-station de la compagnie ED'H.

Il s'agit d'une série de quartiers surpeuplés qui se sont développés dans les 10 à 15 dernières années, avec toutes les caractéristiques d'insalubrité (manque de latrines, toilettes, drainage, ramassage d'ordures, pas d'adduction d'eau potable) et d'anarchie (sécurité des constructions, zonage, non-respect des bassins versants, risques de glissements de terrain, d'effondrements, etc). Ce magma de bloc et béton s'étend à l'heure actuelle jusqu'à Mariani, Gressier et atteint Léogane., des deux côtés de la Route Nationale No 2, qui dessert les principales villes du Sud et toute la région de la Grande-Anse.

*Au centre de cette section de Port-au-Prince, se trouve un ensemble de 3 propriétés d'environ 11 carreaux de superficie encore très boisée, considéré présentement pour un projet de jardin botanique, de résidences universitaires et comme siège d'un projet visant à la protection et à l'amélioration de l'environnement dans la zone. Ce projet compte déjà avec l'appui de multiples partenariats entre des instances privées, étatiques et internationales.*

L'Habitation Leclerc est, depuis 1994, progressivement devenue un lieu de repli, de rassemblement de groupes armés, utilisant la violence comme moyen de contrôle de la population. Le premier groupe à occuper les lieux s'auto-dénommait « l'Armée Rouge » à l'époque. ( Il bénéficiait déjà de l'appui du Président Aristide, se rappeler le drame de Christine Jeune). Depuis lors, différents gangs ouvertement associés au pouvoir Lafanmi se sont mis à opérer régulièrement à partir de ce point stratégique.

Deux autres propriétés voisines font également l'objet d'envahissements ou d'attaques périodiques : la propriété Mangonès (Résidences Sources Leclerc) dont les habitants ont dû être évacués par la Croix Rouge Internationale le 26 février 2004. Ceci suite à une attaque d'un groupe d'une vingtaine d'hommes lourdement armés qui s'inscrivait dans le cadre d'un ensemble d'actes de terreur perpétrés par les partisans de Jean-Bertrand Aristide à travers la capitale et les villes de province. La troisième propriété, inhabitée, appartient à Katherine Dunham. Elle est envahie régulièrement au rythme des besoins stratégiques des gangs qui l'utilisent comme base d'où des tirs nourris sont effectués.

### **Les Gangs**

Le « Gang » de Grande Ravine (zone située dans les collines surplombant le pont Bréa, Route des Dalles, près de la cinquième avenue Bolosse) était dirigé, durant la présidence de Jean-Bertrand Aristide, par l'ex-député Simpson Libéris (qui se serait réfugié dans la localité de Coq Chante, près de Tomb Gateau). Son bras droit, Fritz Innocent, dont le nom a été cité en maintes fois dans des assassinats et exactions commanditées par le régime Lafanmi, notamment dans les attaques du 5 décembre 2003 contre l'Université d'Etat, et celle du début de l'année 2004 contre les radios indépendantes, est également absent, la rumeur locale voulant qu'il ait émigré à Miami avec sa famille.

Cependant, tous les autres membres connus du Gang de Grande Ravine sont revenus dans le quartier au cours de l'Eté 2004, après s'être cachés quelques temps. Ils sont toujours armés et ceux qui occupaient des postes à la mairie de Port-au-Prince ou comme délégués de ville et autres postes officiels, semblent encore jouir de beaucoup de privilèges et de la protection de la Police Nationale. Ils continuent d'intimider et d'extorquer la population locale.

### **Incidents rapportés :**

*Des incidents comme ceux qui suivent sont fréquemment rapportés par la population locale. Ceux qui sont cités ici ont été retenus parce que particulièrement précis.*

Ainsi, le samedi 5 juin 2004, vers 5 :00 pm, les habitants de la zone ont vu une voiture de marque Nissan Patrol bleue marine avec enjoliveurs gris, plaque d'immatriculation Officielle 0066, escortée un peu plus loin par une voiture de police, déposer le nommé Chevrens (considéré comme numéro 3 du gang et actuellement celui qui serait aux commandes et en charge du dépôt d'armes) près du pont Bréa. Les occupants de la Nissan sont restés à bavarder longuement avec lui.

De même, en avril 2005, une voiture de police blanche de marque Dahiatsu Terrios, immatriculée 1-0611 a été vue plusieurs fois sur le pont Bréa. Ses occupants, certains en civil, d'autres en uniformes de police, ont été clairement identifiés (et les faits rapportés aux autorités) parlementant avec les chefs de gang, et même une fois leur apportant deux grandes boîtes en carton, immédiatement transportées à l'intérieur du Lycée (construit par Aristide et servant de quartier général au gang de Grande Ravine).

Des témoins ont affirmé qu'il s'agissait de munitions pour armes à feu. Le nommé Legoni a été clairement vu à bord d'une voiture de police patrouillant la zone dans la semaine du 9 au 13 mai 2005, après que les gangs de Soré et Grande Ravine ait mené une attaque sauvage contre les membres du gang de Ti Bois et leurs familles, brûlant 22 maisons et causant un exode massif dans la zone.

Près de l'Habitation Leclerc, la même semaine, des hommes armés ont exécuté 3 passants, blessant au passage un bébé dans les bras de sa mère. L'un des cadavres, demeuré sur la chaussée pendant toute la journée, a été dévoré par chiens et cochons.

Le nommé Dread Wilmé, est un nouvel occupant de la zone de Grande Ravine. Il semble être venu y recevoir des soins d'une infirmière (Miss Maude) domiciliée à Grand Ravine.

Depuis le mois d'avril 2005, bon nombre de membres de gangs de Cité Soleil ont progressivement élu domicile à Grande Ravine.

### **Quelques noms des membres du gang de Grande Ravine :**

Chevrens, Wilkens, Sasonn, Herold, Legoni, Pierre-Richard, Pato (alias Colonel Big Dock), Soso, Jean Milfort, Ti Maxo, Bazi, Patrick, Bodo, Stako, Calypso, Ti Manno (alias Commissaire), Nèné (houngan), Dè, Ti Yves (alias 6 Biswit), Ipi (décédé dans un affrontement inter-gang)

### **Gang de Ti Bois :**

Un nouveau gang (post-Aristide) de « jeunes » issus du gang de Grande Ravine semble vouloir émerger, avec à sa tête Ti Junior (décédé de deux balles à la tête le 21 juin 2004) et Brown (ce dernier un ancien déporté, parlant couramment anglais). Ce gang serait basé à Ti Bois, au dessus de la Source Leclerc, une zone remontant jusqu'à Decayette.

Autre membres de ce gang : Apoupanm, Jean-Jean, Jean-Marc Grégoire et Abel Dupré, employés de la mairie et de l'organisme OSAHM, connus dans le quartier comme petits gangsters, semblent encore jouir de privilèges et protection. Ces messieurs continuaient jusqu'en janvier 2005 de percevoir mensuellement des « loyers » de tous les squatters qui logent illégalement depuis 1995 dans les immeubles abandonnés de l'Habitation Leclerc. Jean-Marc Grégoire a depuis quitté le pays et vit, à Miami, aux dires de sa famille vivant encore à Martissant.

### **Gang de Soré (Martissant 23 prolongé - zone Habitation Leclerc et Fontamara) :**

Jean-Marie, Ti Joel (alias Américain)

Ti Lou (inculpé comme assassin du journaliste Jean Dominique, relâché sur ordre de Jean-Bertrand Aristide le 31 décembre 2003, arrêté à nouveau en 2004 puis échappé du Pénitencier National 2005)

Gimmy (inculpé comme assassin du journaliste Jean Dominique, relâché sur ordre de Jean-Bertrand Aristide le 31 décembre 2003, arrêté à nouveau en 2004 puis échappé du Pénitencier National 2005)

Abolo, Anoual (décédé), Rat, Alix, Christla, Pè Lanmò

### **La Population**

Lorsque des citoyens concernés tentent d'alerter les autorités sur la situation qui prévaut actuellement dans ce quartier, ils s'entendent dire qu'il s'agit d'affrontements entre gangs armés. Ainsi, l'affaire est classée : il s'agit de bandits qui s'entre-tuent. Sauf que, la totalité de l'effectif de chacun des gangs atteint tout au plus une cinquantaine d'hommes et d'adolescents (les trois gangs de Grande Ravine, Ti Bois et Soré totaliseraient donc environ 150 personnes, 200 avec les nouveaux visiteurs de Cité Soleil), alors que la population affectée, dans la zone immédiate de la source Leclerc, doit approcher les vingt mille.

Lorsque, comme cela arrive tous les jours maintenant, une dizaine d'hommes lourdement armés se postent sur une colline du quartier Nan Beny et tirent pour notifier leurs intentions belligérantes à leurs adversaires, lorsqu'ils incendient (22 maisons incendiées dans les quartiers de Nan Beny et Ti Bois au cours de la semaine du 9 mai 2005) les maisons de leurs « adversaires », combien de paisibles citoyens sont terrorisés, blessés, tués, traumatisés, chassés de leur domiciles ? Ces soi-disant « anonymes » qui vivent dans ces quartiers, qui sont-ils ?

Les autorités savent-elles que les gens qui habitent ces quartiers sont, entre autres : des employé(e)s de bureau, des petits fonctionnaires de l'Etat, des étudiant(e)s, des instituteurs (trices), ainsi que leurs familles, comprenant des enfants, beaucoup d'enfants, des personnes âgées... une multitude de gens qui n'ont rien à voir avec les gangs et qui n'ont d'autre choix que de vivre là, car on vit ou on peut ici à Port-au-Prince. Une multitude de gens qui vivent, et meurent, depuis quinze jours au milieu des tirs d'armes automatiques et

4/5

Centre Ecuménique des Droits Humains, CEDH  
4, rue des Marguerites, Port-au-Prince, Haïti - Tél. : 245-4106

<http://www.forumcitoyen.org.ht>

Courriels : [cedh@forumcitoyen.org.ht](mailto:cedh@forumcitoyen.org.ht) / [jean-claude.bajeux@forumcitoyen.org.ht](mailto:jean-claude.bajeux@forumcitoyen.org.ht)

des incendies, qui appellent la police, les pompiers, les amis, la famille, et qui se rendent compte que, plus que jamais, ils n'ont aucun recours : ni de protection, ni d'assistance à personnes en danger, ni de Justice.

Flash dernière heure : la voiture de police blanche de marque Daihatsu Terrios, immatriculée Police 1 0611, a encore une fois été clairement identifiée dans l'après midi du lundi 16 mai 2005 sur le pont Bréa, ses occupants conversant longuement avec les chefs de gang de Grande Ravine.

CEDH (Centre Œcuménique des Droits Humains.)  
18 mai 2005